

LA BASSE VISION AU QUOTIDIEN

Public – Pré-requis :

Collaborateurs réalisant des examens de vue simples régulièrement

Objectifs :

Suite à cette formation, le stagiaire sera capable de :

- ▶ Prendre en charge un client atteint de Basse Vision
- ▶ Proposer des solutions pour améliorer le quotidien de ce client

Contenu :

- ▶ **Rappels anatomiques et causes de la Basse Vision :**
 - Mesure des connaissances acquises
 - Anatomie, Pathologies et définition de la Basse Vision
- ▶ **La prise en charge d'un client Basse Vision :**
 - Les visions d'un client atteint de Basse Vision
 - La psychologie
 - Le discours et les précautions
- ▶ **Les aides quotidiennes :**
 - Tablette
 - Miroir
 - Lampes
- ▶ **Les solutions optiques :**
 - Filtres thérapeutiques
 - Verres Lenticulaires
 - Loupes et grossissement
 - Les principes des systèmes Galilée et Kepler
- ▶ **Les systèmes électroniques :**
 - Loupes à main
 - Télé-agrandisseurs
 - Smartphone

Moyens pédagogiques :

Stage Inter ou Intra-entreprise alternant apports théoriques et mises en pratique. La formation se déroulera en présentiel dans vos locaux ou en distanciel par classe virtuelle. Le stage est animé par un formateur de la société optiKESformations : K. DAIRI

Outils pédagogiques :

Apports théoriques à l'aide de diaporamas et mises en pratique sous forme d'exercices concrets et de manipulations.

Dispositifs de suivi :

Evaluation des compétences en début de formation, en cours et fin de stage par des mises en pratique.

Durée :

7 heures

Tarif :

Inter-entreprise : 350 € TTC par participant / Intra-Entreprise : 2 200 € TTC

Sanction :

Attestation de formation – Attestation DPC pour les opticiens diplômés

Modalités d'accès des personnes en situation de handicap :

Contactez-nous à l'adresse contact@optikesformations.com, notre référent handicap nous guidera dans l'adaptation de la formation et les modalités d'accueil spécifiques.

Délai d'accès:

A définir ensemble selon vos besoins – Nous contacter

Qualité des stages :

Taux de satisfaction générale : 92 % (2020-2022)

Mise à jour Mai 2022